

le 2 novembre 2020

L'ACDN salue la décision nécessaire et utile du gouvernement d'autoriser l'activité de répétitions, d'enregistrements et de tournages pendant cette nouvelle période de confinement. Il était essentiel pour l'ensemble des équipes artistiques de continuer à travailler à la création des œuvres qui seront données aux publics dans le futur.

Mais cette décision importante ne suffira malheureusement pas à résoudre la problématique majeure des choix de programmation artistique que seront amenés à faire l'ensemble des lieux culturels pour les saisons à venir.

Après une saison 19/20 largement amputée et devant une saison 20/21 d'ores et déjà gravement impactée par la crise sanitaire, nombres de créations produites en 2019 et 2020 auront vu l'ensemble de leurs tournées annulées. Ces spectacles auront été créés et n'auront jamais été vus ou alors marginalement. Il ne sera pas possible pour les lieux que nous représentons de donner à ces spectacles la vie qu'ils méritent tout en assurant l'émergence de nouvelles créations lors de la saison 21/22.

Nos organisations professionnelles, syndicales, associatives, discutent d'ores et déjà pour apporter une réponse collective et solidaire à cette situation dramatique. Ces décisions devront être prises en grande concertation avec les équipes artistiques, qui seront les principales concernées par les choix que nous serons amenés à faire.

Même si nous nous engagerons pleinement, comme lors de la première période de confinement, à honorer les engagements financiers pris avec les compagnies et les salarié.e.s artistes et technicien.ne.s, nous nous inquiétons fortement de la situation de toutes les compagnies indépendantes qui sont pour certaines, dès aujourd'hui, dans de grandes difficultés et font face à un avenir très incertain pour leurs projets existants ou à venir.

Si l'annonce d'une année blanche pour les intermittent.e.s a pu permettre de sécuriser temporairement les situations individuelles, elle s'annonce d'ores et déjà insuffisante au vu des nouvelles annulations de diffusion et du décalage très probable de la sortie de nombreuses productions.

Les mois de novembre et décembre sont des périodes cruciales dans la vie des compagnies, qui correspondent également à des dépôts de demande de subventions. Nous appelons dès aujourd'hui le ministère, l'ensemble des collectivités territoriales, à assurer la continuité des subventions des équipes artistiques.

Nous demandons que soient examinés avec la plus grande bienveillance, dans toutes les régions, dans toutes les DRAC, les dossiers des équipes artistiques. Nous demandons ainsi que soit étudiée expressément une prolongation systématique d'une année des compagnies conventionnées, une attribution pleine et entière des aides aux projets quand bien même ces projets n'auraient pu voir le jour. Nous demandons également, en appui sur le plan d'urgence et de relance, que cette politique de sauvegarde soit menée sans condamner pour autant, faute de moyens, l'accès aux aides à de nouvelles équipes.

Robin Renucci, Président de l'ACDN, Les Tréteaux de France, CDN
Emilie Capliez, co-directrice de la Comédie de Colmar – CDN Grand Est Alsace
Benoît Lambert, Théâtre Dijon Bourgogne – CDN
Joris Mathieu, Théâtre Nouvelle Génération – CDN Lyon